

ACADEMIE DE NICE

 ETABLISSEMENT
COLLEGE LE VIGNERET

**PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
 D'ADMINISTRATION DU
 Lundi 28 novembre 2016**

Installation du conseil d'administration

Année scolaire :	2016/2017
Numéro de séance :	3
Date de convocation :	10 novembre
Présidence de :	Mme CHOLLEY

Quorum : 13	
Nombre des présents :	20
Nombre d'absents excusés :	

Sommaire :		Décision : Avis Vote Extrait Motion	Page	Numéro d'acte	Pièces jointes	
Rubriques	Questions traitées				Désignation	N°
Préambule	Désignation du secrétaire de séance				Mme Saurin Christine (enseignants)	
	Adoption du PV DU précédent CA					
	Adoption de l'ordre du jour					
I. Affaires financières	1 DBM modificatives					
	2 EPA 2016					
	3 Sorties et voyages 2016/17					
	4 Contrats et conventions					
	5 Budget 2017					
	6 EPA 2017					
II. Affaires pédagogiques	1 Information sur le nouveau bulletin trimestriel					
	2 Vote sur le Principe du PAFI					
	3					
	4					
III. Autres	1 Travaux parking été 2017					
	2					
	3					
	4					
IV. Questions diverses	1					
	2					
	3					
	4					

Signatures :
Le Président

Le Secrétaire de séance :

PRESENCE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Qualité		Titulaires				Suppléants			
		Nom et prénom	P	A	E	Nom et prénom	P	A	E
Administration	Chef d'établissement	CHOLLEY Magali	X						
	Adjoint	PEARLSTEIN Isabelle	X						
	Gestionnaire	RÉTEL Sandrine	X						
	CPE	PELLETIER Carole	X						
Elus locaux	Collectivité de rattachement	Mme Samat		X					
	Groupement de commune	Mme Boizis			X				
	Commune siège	Mme Chabriel		X					
	Commune siège								
	Collectivité de rattachement	M. Lauriol		X					
Personnalité qualifiée		Mme Morieul	X						
Personnels de l'établissement	Personnels d'enseignement	Mme Robert	X			Mme Benejam			
		Mme Guelfi	X			Mme Richardeau			
		Mme Adam	X			Mme Canolle			
		Mme Bartoli	X			Mme Urvoy	X		
		M. Landras				Mme Paolinetti			
		Mme Saurin	X			Mme Fedrigo			
	Personnels administratifs, techniques et ouvriers, sociaux et de sante	Mme Marchetti	X			Mme Pisani			
		M. Rachedi	X						
Parents d'élèves et élèves	Elus parents d'élèves	M. Caramello	X			Mme Venot	X		
		Mme Trigano				Mme Bourret			
		Mme Jouanny	X			Mme Allemand			
		Mme Gyllensvärd	X			Mme Holtz			
		Mme Corti	X			Mme Perez			
		Mme Czarnecki	X			Mme De Bry DôArcy			
	Elèves	Céleste Caramello	X			Lilia Kandi			
		Enzo Reglioni			X	Sarah Jabbour			

Total présents

20

Invités

Nom, prénom et qualité

Préambule				
Désignation du secrétaire de séance	Mme Christine SAURIN (enseignants)			
Adoption du PV DU précédent CA	Enoncé de la question ou du sujet abordé :			
	Mme Cholley demande l'adoption du PV du précédent CA			
	Présentation / contexte :			
	Commentaires / débat : Un professeur, tête de liste élu au CA et qui avait été inscrit à son insu par ses collègues sur une commission lors du 1 ^e CA demande le retrait de sa titularisation sur cette dernière. Mme Cholley explique que la désignation se fait obligatoirement lors du 1 ^e CA par les membres présents. Un tableau de préinscription était disponible en salle des professeurs deux semaines avant ce même CA. Pas de retour en arrière possible. La solution proposée est de se faire remplacer. Pas d'autre commentaire Adoption			
	Votes	Pour :	20	
		Contre :	0	
		Abstentions :	0	
Adoption de l'ordre du jour	Enoncé de la question ou du sujet abordé :			
	Présentation / contexte : deux points supplémentaires à l'ordre du jour Mme Cholley procède à la lecture de l'ordre du jour : Annonce - le retrait du point contrats et conventions qui sera traité en CA de février - l'ajout de la circulaire décrochage PAFI dont les modalités de mise en œuvre viennent de nous parvenir.			
	Commentaires / débat : INFO SUR LE CALENDRIER : - Cérémonie de remise de diplômes DNB et PSC1 aura lieu au réfectoire le 09/12/2016 à 18h dans le cadre de la valorisation et de la réussite scolaire, 150 personnes sont attendues. « Les talents du Vigneret » sont reconduits cette année, les élèves organisent la logistique autour de cette représentation elle aura lieu le Vendredi 03 Février 2017 avec 2 représentations.			
	Votes	Pour :	20	
		Contre :	0	
		Abstentions :	0	

I. Affaires financières

1	Enoncé de la question ou du sujet abordé : Décisions Budgétaires Modificatives Modification de l'affectation de crédits globalisés d'une dotation pour manuels			
	Présentation / contexte : Mme Rétel annonce la réception d'une dotation de crédits globalisés pour un montant de 1040,37ú reversée pour l'achat de manuels pour le budget 2017 ce qui fait un total de 3657,87 ú.			
	Commentaires / débat :			
	<i>Pour information</i>			
	<i>Votes</i>	<i>Pour :</i>	20	<i>N° d'acte dbm :16</i>
<i>Contre :</i>		0		
<i>Abstentions :</i>		0		
2	Enoncé de la question ou du sujet abordé : Etat prévisionnel des achats 2016			
	Présentation / contexte : Mme Rétel présente un diaporama rappelant les différentes lignes budgétaires ainsi que les actes non obligatoires dans le cadre de la RCBC. Un prélèvement sur réserve sera effectué pour les sorties, on devra aussi prévoir une avance pour les futurs voyages.			
	Commentaires / débat :			
	<i>Pour information</i>			
	<i>Votes</i>	<i>Pour :</i>	20	<i>N° d'acte:19</i>
<i>Contre :</i>		0		
<i>Abstentions :</i>		0		
3	Enoncé de la question ou du sujet abordé : Sorties et voyages			
	Présentation / contexte : Voyage en Angleterre du 24 au 28 avril Londres - Bath Principe déjà voté en juillet 2016. Financement			

Commentaires / débat :

Mme Bartoli présente le projet pour Londres et Bath (1 journée) : **du 24 au 28 AVRIL 2017**

5 jours 4 nuits dans le cadre de l'œ P I Rome et eau

2 classes 5 B et 5 D : 48 élèves sont concernés et 5 accompagnateurs

- Le choix du TGV plutôt que le bus a été retenu pour des raisons de rapidité même si les horaires sont difficiles et tardifs.
- Hébergement 2 ou 3 enfants par famille (pas de professeur avec les enfants dans les familles)

Mme Cholley précise qu'elle a accepté le principe de 5 accompagnateurs au vu du contexte et de la sécurité sur une grande ville comme Londres. Mais qu'elle utilisera le protocole de remplacement interne pour assurer les cours aux classes restantes en exigeant que du travail soit fourni pour assurer une continuité pédagogique.

Pour le paiement : plusieurs possibilités et aides sont proposées afin que toutes les familles puissent faire bénéficier à leur enfant de ce voyage.

-Un échelonnement en 4 fois, le premier versement se fera avant fin Décembre pour réservation.

-acceptation des chèques vacances (mutuelles, caf, ou CE entreprise), voir site ANCV pour info.

-aide ciblée du foyer

-aide pour les fratries

A la demande des parents :

-aide possible du fonds social

-aide possible du conseil départemental

Autres solutions abordées pour aider davantage:

Les parents proposent une Tombola dont les bénéfices seraient reversés au Foyer.

Mme Pelletier suggère une vente de Petits pains avec barres chocolatées (autorisée) lors des récréations pour augmenter la participation du foyer aux différents voyages.

Un parent s'interroge : Quel est le montant de l'argent de poche à donner aux enfants ?

Mme Bartoli répond qu'une réunion d'information avec les familles est prévue pour aborder plusieurs sujets dont celui-ci.

Financement

Lorsque l'on retire l'aide de la commune du Castellet pour l'année 2016 : 50 € par enfant, ainsi que le prélèvement sur fond de réserve qui sera voté lors du compte financier avant Avril 2017 d'environ 100 € par enfant. Le voyage reviendrait en tenant compte de ces derniers ajustements à **353 € par enfant.**

Pour information

Votes

Pour :

19

Contre :

0

Abstentions :

1

N° d'acte:15

4

Enoncé de la question ou du sujet abordé : ~~Contrats et conventions~~

Présentation / contexte : point annulé de l'ordre du jour

Commentaires / débat :

Pour information

Votes

Pour :

Contre :

Abstentions :

Enoncé de la question ou du sujet abordé : Budget 2017

	Présentation / contexte :			
	Commentaires / débat :			
	Questions des parents :			
	Pourquoi n'y a-t-il plus d'invitation pour les parents élus à la restauration ?			
	Réponse : Le département ne finance plus l'opération « Tables Ouvertes ».			
	Un parent explique que les relances pour le paiement de la cantine sont mal vécues : elles sont envoyées à tous les parents qui pour certains les trouvent agressives et injustes même si le paiement a déjà été effectué.			
	Réponse : on relance par Pronote et donc tous les parents sont sélectionnés, on va revoir dans la forme l'annonce qui est automatique.			
	Problème de la qualité gustative des repas : C'est un problème récurrent mais qui se dégrade, y a-t-il des solutions ?			
	Réponse : Mme Rétel répond qu'il n'y a pas de solution, que la constitution des repas est très ciblée, qu'il faut venir et participer aux commissions des repas et qu'il n'y a pas de problème de budget !			
	Mme la Gestionnaire annonce également que pour les sorties 2 téléphones sans forfait Internet ont été rachetés en renouvellement à 1 € en réponse à la demande de Mme Saurin face à la vétusté des anciens. M. Caramello : Pourquoi le budget A L O présente une différence entre le montant reversé au service général et celui mentionné par le conseil départemental ? Réponse Mme Rétel : c'est le choix de l'établissement d'effectuer un reversement moindre même s'il est conseillé de 20 %. Le collège a des réserves, on peut donc se le permettre, cet apport est suffisant pour le fonctionnement et un prélèvement sur les réserves satisfera la dynamique pédagogique, les différentes sorties et interventions. Par contre on ne peut l'utiliser pour du matériel informatique (tablettes) car se pose toujours le problème de la maintenance de ce dernier.			
	Pour information			
	Votes	Pour :	20	N° d'acte:14
		Contre :	0	
		Abstentions :	0	
4	Enoncé de la question ou du sujet abordé : EPA 2017			
	Présentation / contexte :			
	Commentaires / débat :			
	Présentation de Mme Rétel : EPA 2017, tableaux des plafonds pour l'année 2017			
	Pour information			
	Votes	Pour :	20	N° d'acte : 17
		Contre :	0	
		Abstentions :	0	

II. Affaires pédagogiques

Enoncé de la question ou du sujet abordé : Information sur le nouveau bulletin trimestriel			
Présentation / contexte : Mme Pearlstein présente le nouveau bulletin trimestriel.			
Commentaires / débat : Ce bulletin est informatif et les parents l'auront à disposition dès la fin des conseils (pdf avec signature sécurisée) les parents qui désirent toutefois une version papier peuvent en faire la demande écrite Un exemple est projeté où apparaissent les éléments du programme travaillés, il se peut qu'il y en ait une dizaine ou plus, par contre lors de l'impression du bulletin seulement les 5 premiers items apparaîtront. 1 Sur la deuxième partie du bulletin apparaissent • les EPI il n'y a pas de note, et l'appréciation est donnée à titre indicatif. • Les parcours éducatifs auquel l'élève a participé. • Un encart pour la CPE qui ne rentrera son appréciation uniquement sur les cas particuliers. Ce bulletin fait partie intégrante du LSU LIVRET SCOLAIRE UNIQUE qui suivra l'élève du CP à la seconde. Pas de vote			
Pour information			
Votes	Pour :		
	Contre :		
	Abstentions :		
2 Enoncé de la question ou du sujet abordé : Vote sur le Principe du PAFI (parcours aménagé de formation initiale)			
Présentation / contexte : Mme Pelletier présente ce parcours qui s'adresse à un public visé qui a été testé dans plusieurs établissements où les résultats sont encourageants. Les critères sont les suivants : - plus de 15 ans - redoublant - absentéiste - en décrochage scolaire En accord avec l'élève et sa famille un contrat sera établi pour adapter un parcours individuel, Il pourra être abordé de différentes manières : ▪ périodes de stage ▪ Remédiation dans certaines disciplines ▪ Remédiation à Langevin (MLDS) ▪ Emploi du temps aménagé ▪ Désignation d'un tuteur adulte pour une meilleure continuité (suivi hebdomadaire) C'est la concrétisation de tout ce que l'on a mis en place avant ce dispositif (alternance, aides, cfg)			
Commentaires / débat : Questions : combien d'élèves seraient concernés ? Réponses : environ 5 ou 6 à ce jour Remarque : Se pose le problème de la limite d'âge de 15 ans révolus. Que proposer à ceux plus jeunes qui sont déjà en décrochage en 6 ^e /5 ^e et 4 ^e pour certains ?			
Pour information			
Votes	Pour :	20	N° d'acte:18

		Contre :	0	
		Abstentions :	0	

III. Autres				
1	Enoncé de la question ou du sujet abordé : Information sur les travaux prévus à l'été 2017 par le conseil départemental			
	Présentation / contexte : Mme Cholley nous expose le projet : Le conseil départemental propriétaire du parking va installer des « ombrières » photovoltaïques en place des arbres actuels le long du parking entre le collège et l'école primaire. Au prochain CA de février un responsable du Conseil départemental au service de l'Energie viendra nous présenter le projet. Cette personne répondra aux questions que les membres du CA voudront bien lui poser.			
	Commentaires / débat :			
	Pas de vote			
	Pour information			
	Votes	Pour :		N° d'acte:
		Contre :		
		Abstentions :		

IV. Questions diverses	
1	Enoncé de la question ou du sujet abordé : Lenteur du réseau informatique et conséquences pédagogiques dans la cadre du numérique
	Présentation / contexte : question des enseignants Mme Cholley annonce que la Mairie effectue des démarches à nos côtés pour faire un état des lieux de notre débit (fournisseur Orange). En effet nous devons être centre de correction pour le DNB 2017 , au vu de nos difficultés pour remonter les notes d'examens dues à un très faible débit, un autre établissement va être sollicité. Une pétition en ligne afin de sensibiliser sur les problèmes de débit pourrait être envisagée par les équipes du collège qui ne peuvent travailler sur le numérique avec les élèves.
	Commentaires / débat :
	Pour information
2	Enoncé de la question ou du sujet abordé : Quel est le bilan de la mise en place des PAP.
	Présentation / contexte :

	Commentaires / débat : Mme Cholley annonce 53 élèves ayant des PAP ce qui fait 15 % de notre effectif. - Pour les 6ème ils ont tous été validés par le médecin scolaire et les parents reçus. - Pour les autres la mise en place et la prise en compte des difficultés des élèves sont appliquées depuis le début de l'année, toutes les équipes sont informées. les élèves ont accès au cours - sur pronote - sur clé USB - en ligne pour certains - Et si le professeur les autorise ils peuvent prendre en photo la fin d'un cours écrit au tableau si leurs difficultés les ralenties. L'enfant doit aussi s'impliquer. Un professeur : Peut-être envisager de créer des Binômes volontaires pour faire suivre les cours. Remarques d'un parent : Les parents ne sont pas au courant de ces fonctionnements internes, il faudrait améliorer la discussion autour de ce sujet.	
	<i>Pour information</i>	
	Enoncé de la question ou du sujet abordé : notification des devoirs sur PRONOTE	
	Présentation / contexte : Certains parents demandent plus de clarté pour pouvoir aider les enfants	
5	Commentaires / débat : Des parents aimeraient: Que le nom des évaluations apparaisse au regard de chaque note. Que les devoirs soient sur automatiquement sur pronote Réponse : un grand nombre de professeurs le fait déjà et cela ne s'adresse qu'à une minorité voir avec le professeur concerné et rien ne remplace la prise des devoirs sur cahier de texte.	
	<i>Pour information</i>	
	Enoncé de la question ou du sujet abordé :	Problème d'hygiène et d'accessibilité des toilettes
	Présentation / contexte : Interpellation par rapport aux gastro et à la propreté des wc !	
6	Commentaires / débat : Réponse Mme Cholley indique que les enfants avant de passer à table ont accès à une solution hydro alcoolique pour se désinfecter les mains. Et que les WC sont passés au Karcher 2 fois par jour, leur état est dégradé uniquement par les utilisateurs qui sont souvent irrespectueux des autres. Remarques d'un professeur : Par rapport à plusieurs établissements fréquentés, le nôtre est très bien entretenu et nous félicitons le travail de nos agents.	
	<i>Pour information</i>	
	Enoncé de la question ou du sujet abordé :	STAGE découverte de l'entreprise 3^{ème} : âge des élèves
	Enoncé de la question ou du sujet abordé :	
7	Enoncé de la question ou du sujet abordé :	

	Présentation / contexte : Mme Cholley explique que les élèves de moins de 14 ans ne peuvent effectuer leur stage (code du travail) • que dans une entreprise publique • ou au sein de la famille au vu de leur jeune âge.	
	Commentaires / débat : A ce jour 13 élèves sur 122 sont touchés par ce règlement, si la date de stage était déplacée sur janvier février seulement 4 élèves seraient concernés. Pour remédier à ce problème Mme Cholley a toujours accordé un deuxième stage plus tard dans l'année pour observer un projet précis. Les élèves demandeurs auront une autre possibilité de stage.	
	<i>Pour information</i>	
8	Enoncé de la question ou du sujet abordé :	Manque d'information concernant l'horaire de retour des élèves en voyage
	Présentation / contexte : Remarques d'un parent : les élèves ont eu plus de trois heures de retard et les parents n'étaient pas au courant !	
	Commentaires / débat : Réponses : En effet il y a eu un peu de retard par rapport à l'horaire annoncé du aux intempéries dans l'Hérault mais seulement une heure. Tous les élèves connaissaient l'heure d'arrivée et devaient la communiquer à leurs parents par téléphone. Un parent dont l'enfant était dans le voyage répond à cette question en disant que les enfants avaient avertis depuis la veille d'un retard possible suite aux intempéries et confirme qu'il n'a jamais eu 3 heures de retard. Par contre que les élèves n'aient plus de batterie pour avertir c'est possible, il fallait qu'ils prévoient d'en garder un minimum pour ne pas inquiéter leur famille. Des professeurs ont prêté leur téléphone en cas de besoin.	
	<i>Pour information</i>	
4	Enoncé de la question ou du sujet abordé : Motion (liste Caramello)	
	Présentation / contexte : M. Caramello présente une motion comme un nouvel appel à une communication positive. Il propose une réunion entre les personnels (enseignants, éducateurs) et les parents pour échanger, autour d'une réflexion éducative commune. Cette réflexion serait principalement axée sur la valorisation des progrès et la prise en compte de l'estime de soi.	

Commentaires / débat :

Lecture de la motion ci jointe en annexe de ce PV.

Lecture d'un passage tiré des écrits de Philippe Meirieu et de Jacques Salomé

Mme La Principale souhaite reprendre à son compte ce débat important sur la communication positive et la bienveillance comme vecteur de bien-être et de réussite des élèves et reprend la citation suivante de Jean Marie Muller : « L'éducation à la non violence commence par la non violence à l'éducation »

Pour information

Levée de séance 20H30

Conseil d'Administration, Collège du Vigneret,

séance du 28 novembre 2016

Motion n°1 de la liste de représentants des parents représentée par Frank Caramello

Le but de cette motion est d'initier le débat et la réflexion sur la façon d'envisager les enfants et par conséquent sur la façon de communiquer avec eux au sein de l'établissement.

Cette motion aurait pu s'intituler : « de l'utile à la rébellion », mais cela aurait fait une généralité de cas qui même trop présents ne sont pas la règle et cela aurait occulté la qualité du travail qui est accompli chaque jour par les équipes. Car il est nécessaire, en préambule, de réaffirmer la confiance que nous parents avons dans l'investissement des personnels et même la reconnaissance que cela engendre.

Pour autant, la critique doit pouvoir s'exprimer à condition qu'elle soit constructive et dans le cas présent c'est un mieux-être des enfants et des personnels qui est recherché.

Si on se réfère au projet d'établissement ou aux différents textes en vigueur, pour accompagner les élèves il faut : « valoriser les progrès et les réussites » « parce qu'ils manquent de confiance en eux (les enfants) et que l'estime de soi et la reconnaissance sont indispensables à la réussite ».

Pour cela il faut s'assurer que l'attitude de chacun est compatible avec cet objectif.

Jacques Salomé dans son ouvrage de 2004 « Minuscules aperçus sur la difficulté d'enseigner » nous dit à ce sujet : « **é la plus grande violence qui leur est faite, tant dans la famille qu'à l'école, réside dans la pratique, quasi généralisée, de ce que j'appelle pour l'identifier le système S.A.P.P.E. (S comme sourd, A comme aveugle, P comme pernicieux, P comme pervers et E comme énergétivore) é Il me paraît important de le rappeler, je crois que nous sommes, comme adultes, parents, enseignants, des experts en système S.A.P.P.E. et que nous exerçons, avec beaucoup de sincérité, de nombreuses « violences invisibles » à partir de ce système é dans la plus parfaite inconscience. »**

Selon Jacques Salomé, les cinq pratiques les plus courantes du système S.A.P.P.E. sont :

- 1. L'union**
- 2. La menace et le chantage**
- 3. La culpabilisation**
- 4. La disqualification et la comparaison**
- 5. Le maintien des rapports dominants/dominés.**

En son temps (1991), Philippe Mérieux dans son ouvrage « le choix d'éduquer, éthique et pédagogie » affirmait :

« Nous savons le poids de l'irréversible, l'impossibilité de revenir en arrière et la gravité des blessures qu'une injustice peut laisser derrière elle. Nous savons que, en éducation, un destin peut basculer à bien peu de choses, à une phrase maladroite et instantanément oubliée par celui qui la prononce, à un geste excessif, à une sanction qui n'était pas méritée. Nous savons, aussi, qu'on n'efface rien dans l'histoire de l'autre et que la punition qui n'est pas méritée peut prendre pour lui, à notre insu, des dimensions tragiques. Nous pressentons, enfin, bien des dérapages possibles : même si on laisse de côté les cas - moins rares qu'on ne le croit - où l'on met en question l'intégrité physique et psychologique d'un sujet, où la sanction fait exactement ce qu'elle prétend sanctionner, où l'humiliation génère le découragement, voire la désespérance sur soi, quand on prétend, au contraire, fortifier sa liberté Il s'agit encore une fois, du statut même de l'action éducative, de l'impossibilité radicale, en face d'un échec d'éducation, de l'attribuer

exclusivement à la responsabilité de l'élève en dégageant complètement celle de l'educateur, de l'aveuglement auquel nous sommes condamnés sur ce qui se trame réellement dans la conscience d'autrui.»

Même si toutes les situations vécues par les enfants ne sont pas toujours aussi excessives, le risque demeure et une incompréhension ou un sentiment d'injustice même minorés restent le terreau de réactions néfastes aux enfants comme aux adultes.

C'est pour cela qu'il nous semble nécessaire de mettre en place une réflexion au sein de la communauté éducative afin de limiter autant que possible les désagréments pour tous.